

Notice

Cette fiche est destinée à regrouper des informations sur un projet que vous souhaitez présenter pour les trophées des Opérations Remarquables 2022. **Ces trophées ont pour objectif de valoriser la diversité et la qualité des interventions des coop' Hlm que ce soit en maîtrise d'ouvrage, en gestion ou en matière d'innovation sociale.**

Les projets éligibles peuvent être des programmes immobiliers mais également des dispositifs organisationnels, de communication ou autres, mis en place par la coopérative. Ne peuvent toutefois concourir que des programmes livrés en 2021 ou livrables en 2022 ou des dispositifs mis en place sur la même période.

Merci de remplir une fiche par projet accompagnée d'une présentation détaillée et de nous la retourner dès que possible et **avant le 10 avril 2022** à la Fédération (14, rue Lord Byron 75384 Paris CEDEX 08 – federation@hlm.coop ou directement sur www.hlm.coop espace adhérents).

Vous êtes invités à compléter le questionnaire joint ou en ligne pour présenter votre opération et nous transmettre les documents complémentaires (images, textes, plans...) pour nous permettre de bien appréhender votre projet. En fonction des besoins l'équipe de la fédération, en charge de l'analyse technique des dossiers, pourra revenir vers la personne contact à désigner pour avoir des explications complémentaires.

Le jury analysera chaque projet selon l'ensemble des axes d'innovations objet du concours (présentés ci-après) et désigne des Trophées sur un ou plusieurs de ces aspects parmi les candidatures.

Les projets lauréats et leurs caractères innovants seront présentés au mois de mai, devant l'Assemblée Générales des Coop' Hlm et un parterre d'invités d'honneur. L'ensemble des candidatures feront l'objet d'une publication spécifique.

Documents à fournir

- Bulletin de candidature joint ou à [compléter en ligne](#)
- Tout document nécessaire et pertinent au regard des thèmes d'innovation étudiés ou susceptible d'aider à la compréhension de votre opération ;
- Illustrations (plaquette commerciale, photos, vidéos...) en format numérique haute définition et notamment des plans, des images du chantier, des photographies de l'immeuble après emménagement des habitants, des vidéos des séquences de travail...

LES AXES D'INNOVATION DU CONCOURS

Originalité des usages

L'action ou le programme immobilier développé constitue une nouvelle approche du logement qui remet les usages de l'habitant au cœur du projet par une innovation sur les services proposés, le partage d'espaces ou l'accès à de nouvelles technologies...

Le logement est de plus en plus pensé à travers ses fonctions et son usage, c'est-à-dire la manière dont il apporte le confort, la sécurité et l'intimité à ses occupants et de moins en moins de manière matérielle ou technique. Les projets de cette catégorie démontrent une capacité d'innovation en phase avec les recherches des ménages, que ce soit par les services qui leurs sont proposés, par la multifonctionnalité des bâtiments, par une approche partenariale autour de l'habitat...

Pour les projets présentés dans cette catégorie et s'appuyant sur des applications numériques, la coopérative pourrait s'attacher à mettre en valeur les arbitrages effectués pour favoriser un usage raisonné des objets connectés.

Performance

L'action ou le programme immobilier s'inscrit dans un objectif de responsabilité et de durabilité par un processus économe ou une attention à la préservation de ressources notamment naturelles et locales.

Il s'agit de mettre en valeur une action performante au niveau de la préservation de ressources naturelles – une forêt, une rivière, la biosphère -, matérielles – un patrimoine bâti – ou immatériel – une connaissance, un savoir-faire...

Il peut s'agir d'un projet immobilier conçu selon les préceptes du développement durable ou d'un partenariat ou d'une organisation pertinente et adaptée à une problématique spécifique du territoire (valorisation de filières locales...).

Abordable et ouvert

Le projet se démarque par son ouverture et son accessibilité au plus grand nombre ou à une catégorie spécifique de ménages.

Les coop' Hlm s'engagent au quotidien en faveur du logement des ménages modestes. Les projets et méthodes mis en œuvre visent à rendre le logement accessible à tous et en particulier aux populations qui connaissent des difficultés spécifiques pour se loger.

Les projets développés doivent présenter un coût particulièrement compatible avec une orientation sociale du logement. Il peut également s'agir d'un dispositif permettant de répondre à un besoin spécifique de certains ménages.

Coopération

L'action ou le programme immobilier encourage la coopération et l'interaction sociale, il contribue à renforcer l'implication des personnes dans la société.

La participation citoyenne est au cœur de la responsabilité sociale des coopératives, elle en garantit le pilier social. Les citoyens/habitants sont ainsi invités à intervenir sur la conception de leurs conditions de vie, c'est le cas par exemple de l'habitat participatif. Les coopérateurs accédants ou salariés peuvent être aussi impliqués dans des projets qui favorisent leur implication dans la vie de la coopérative ou qui développent les valeurs coopératives : la démocratie, la solidarité, la responsabilité, le service, la proximité, la pérennité et la transparence.

Bulletin de candidature

Identification

- Coopérative d'Hlm :
- Nom de la personne à contacter :
- Téléphone : Courriel :

Opération / Innovation

- Nom de l'opération ou de l'initiative :
.....
- Ville et département d'implantation :
.....
- Date de livraison (2021 ou 2022) :
.....
- Descriptif du contexte (environnement de l'opération, rôle des collectivités locales, des coopérateurs ou autres partenaires...)

- Descriptif de l'opération ou de l'initiative (type d'habitat, typologie, bilan d'opération, prix de revient (€ HT/m2shab) et prix de vente ou loyers, caractéristiques techniques, date de livraison, partenariats, implications...)

- Le cas échéant nom de l'architecte ou du cabinet d'architecture :
.....
- Si vous fournissez des illustrations provenant de tiers (photos ou film), merci d'indiquer la source pour mention en cas de réutilisation par nos soins.
.....

Eléments d'évaluation

- Bilan commercial (profil des accédants ou des locataires, aides et subventions, retombées presse...)

- Éléments sur la reproductibilité de l'opération ou de l'initiative

Caractère remarquable

- Présentation du caractère remarquable ou innovant de l'opération sur le plan de l'**Originalité des usages**

- Présentation du caractère remarquable ou innovant de l'opération sur le plan de la **Performance**

- Présentation du caractère remarquable ou innovant de l'opération qui la rend **Abordable et ouvert**

- Présentation du caractère remarquable ou innovant de l'opération au profit de la **Coopération**